

Actualités des SCoT

Pays Lauragais

Après 3 ans et demi de travail et une large concertation, les élus du PETR du Pays Lauragais ont approuvé à l'unanimité la première révision du SCOT du Pays Lauragais le 12 novembre 2018.

Cette révision permet notamment de prendre en compte les évolutions législatives, les recompositions territoriales (fusions et extensions des EPCI), les créations d'équipements d'envergures (échangeur autoroutier, lycées, etc.), mais également d'améliorer la mise en œuvre du document sur le territoire.

Le SCOT révisé reprend le projet politique précédent et ajuste les objectifs pour le territoire du Pays Lauragais à l'horizon 2030 : un accueil de 39 000 habitants corrélé à la création de 14 000 emplois et à la production d'environ 20 000 logements.

Comminges-Pyrénées

Le SCOT du Pays Comminges Pyrénées a été arrêté le 23 novembre 2018. Jean-Yves Duclos, Président du SCOT, a présenté au comité syndical du PETR un projet « ambitieux et raisonnable ». Ambitieux, car le SCOT vise un accueil de 10 000 habitants d'ici 2030. Raisonnable, car le projet permet de réduire les consommations d'espaces agricoles et naturels de plus de 50%.

Les 136 mesures proposent un projet de développement améliorant les conditions d'accueil, de logement et le cadre de vie, préservant et valorisant l'environnement et les ressources en lien avec les enjeux climatiques et énergétiques, dynamisant l'économie, le commerce de centre-ville, le tourisme et l'agriculture.

Plus d'information sur le site internet du Pays Comminges Pyrénées : <http://www.commingespyrenees.fr>

Pays Sud Toulousain

Le conseil syndical du 10 octobre 2018 a prescrit la révision du SCOT suite aux travaux d'évaluation commencés en 2017.

Cette révision aura pour objectif de prendre en compte les évolutions réglementaires et les politiques sectorielles portées par le PETR Sud Toulousain ainsi que de faciliter le suivi du SCOT. De plus, la révision permettra de re-questionner la stratégie d'aménagement du territoire autour de trois axes :

- optimiser le modèle de développement à l'horizon 2040-2050
- adapter le territoire au changement climatique et diminuer la vulnérabilité de la population
- renforcer l'attractivité du territoire en mobilisant ses ressources.

Gascogne

Après le diagnostic, le SCOT de Gascogne entre dans la phase stratégique du PADD en deux séquences. Il s'agit d'abord de permettre aux élus du SCOT de consolider leur culture commune, de construire ensemble des valeurs partagées pour l'avenir de leur(s) territoire(s) et de définir le futur souhaité à l'horizon de 20 ans. Le travail s'organise autour de trois temps de réflexion pour construire la feuille de route (sept Copils) avec chacune des intercommunalités et PETR et de deux temps de restitution, d'échange et d'appropriation avec les élus des territoires (deux conférences des élus). Une première conférence a ainsi réuni plus de 90 élus le 24 janvier 2019 à Gimont.

Vallée de l'Ariège

Le Projet SCOT Grenelle, approuvé en 2015, constituait le premier exercice de planification depuis 20 ans sur notre territoire. Les élus vont devoir œuvrer, dès 2019, à ce que le prochain document soit plus vertueux en matière d'excellence architecturale, urbaine et paysagère.

Outre les nécessités juridiques, plusieurs éléments motivent un retour sur le document actuel :

- la nouvelle carte intercommunale ayant amené la constitution de deux nouveaux établissements publics de coopération intercommunale, dont notre Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes
- des démarches communautaires en cours qui réinterrogent la réalité du scénario prospectif démographique et économique du SCOT à horizon 2035
- le futur SRADDET Occitanie 2040, document qui constituera notre nouvelle feuille de route.

Agglomération de Montauban

L'arrêté préfectoral du 27 novembre 2018 acte le retrait de la commune d'Escatalens de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne et son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban. Cette adhésion est entrée en vigueur le 1er janvier 2019. A ce titre, cette nouvelle commune intègre de fait le SCOT de l'Agglomération de Montauban.

Grande Agglomération Toulousaine

Pour œuvrer à une cohérence urbanisme/mobilités renforcée, le SMEAT et Tisséo Collectivités ont installé, fin 2018, une commission mixte. Celle-ci doit accompagner les réflexions des deux structures dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification (SCOT et PDU) et alimenter les réflexions prospectives.

INTERSCOT Info'SCoT N°3 GRAND BASSIN TOULOUSAIN MARS 2019

Loi ELAN du 23 novembre 2018 : quelles évolutions pour les SCoT ?



Avis aux SCoT dont l'élaboration ou la révision est appelée à démarrer prochainement ! La loi ELAN (portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), promulguée le 23 novembre 2018, pose les bases de la modernisation des SCoT. Le législateur a en effet profité de cette loi contenant principalement des mesures en matière de logement, pour y glisser, au n°46, un article annonçant une série de dispositifs visant à redonner une place centrale au projet dans les SCoT. En

effet, depuis leur instauration en 2000, ces derniers ont vu leur contenu renforcé par des lois élargissant les thématiques à traiter (notamment environnementales), sans que les SCoT disposent de tous les leviers d'action en la matière. De ce fait, les SCoT se sont standardisés, loin de l'expression particulière d'un territoire qu'ils étaient censés porter. Par ailleurs, les réformes institutionnelles (lois NOTRe, Régions, Maptam) ont modifié la donne territoriale : les Régions ont désormais vocation à être les chefs de file en matière d'aménagement du territoire (via le SRADDET). Quant aux PLU intercommunaux, porteurs de stratégies supracommunales, ils deviennent la règle et non plus l'exception. Pour les SCoT, cette recomposition territoriale engendre une ré-interrogation majeure quant à leur positionnement et leur plus-value. Dans les futures ordonnances annoncées d'ici mai 2020, sont ainsi attendues les mesures relatives à la redéfinition de l'objet, du périmètre et du contenu des SCoT ainsi que les

précisions liées à la simplification de la hiérarchie des normes entre les différents documents de planification. Les modalités liées à la réduction de l'opposabilité des SCoT aux seuls PADD et OAP des PLU sont particulièrement surveillées par les porteurs de SCoT. Le repositionnement annoncé des SCoT, c'est aussi l'obligation pour ceux-ci d'intégrer un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) dont le contenu devient plus prescriptif. Ainsi, avec la loi ELAN, le législateur vient confirmer son souhait de pérenniser les SCoT, tout en soulevant encore de larges interrogations sur leur nouveau positionnement.

Contact

Agence d'Urbanisme et d'Aménagement
Toulouse aire métropolitaine
11, boulevard des Récollets 31000 Toulouse
Tél : 05.62.26.86.26
Mail : fatima.khaldi@aua-toulouse.org

Etat d'avancement des 12 SCoT Grand Bassin Toulousain au 1er décembre 2018

Grande Agglomération Toulousaine

Syndicat Mixte d'Etude de la Grande Agglomération Toulousaine (SMEAT)

Président : Jean-Luc MOUDENC
 Directrice : Jacques ENGRAND
 smeat@scot-toulouse.org
 05.34.42.42.80

16 mars 2012 : Approbation du SCoT
 27 avril 2017 : Approbation 1^{ère} révision
 8 janvier 2018 : Prescription 2^{ème} révision

Nord Toulousain

Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain

Président : Philippe PETIT
 Directrice : Lydie GUERINEAU
 secretariat@scot-nt.fr
 05.61.50.62.90

4 juillet 2012 : Approbation du SCoT
 20 décembre 2016 : Approbation 1^{ère} modification
 21 juin 2018 : Evaluation du SCoT et prescription 1^{ère} révision

Pays Lauragais

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Président : Georges MERIC
 Directrice : Sylvie FORESTIER
 scot.lauragais@orange.fr
 04.68.60.56.54

26 novembre 2012 : Approbation du SCoT
 12 novembre 2018 : Approbation 1^{ère} révision

Pays Sud Toulousain

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain

Président : Gérard ROUJAS
 Directeur : Benoît MARTY
 contact@payssudtoulousain.fr
 05.61.97.30.34

29 octobre 2012 : Approbation du SCoT
 10 septembre 2018 : Approbation de l'évaluation
 8 octobre 2018 : Prescription 1^{ère} révision

Gascogne

Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne

Présidente : Elisabeth DUPUY-MITTERRAND
 Directrice : Claire CERON
 c.ceron@scotdegascogne.com
 05.62.59.79.70

3 mars 2016 : Prescription d'élaboration

Comminges-Pyrénées

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Comminges Pyrénées

Président : Jean-Yves DUCLOS
 Directrice : Pauline BOLAND
 pauline.boland@commingespirenees.fr
 05.61.88.88.66

16 septembre 2013 : Prescription d'élaboration
 5 février 2018 : Débat sur le PADD
 23 novembre 2018 : Arrêt du SCoT

Vallée de l'Ariège

Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège

Président : Roger SICRE
 Directrice : Amandine COUREAU
 contact@scot-vallee-ariège.fr
 05.61.60.42.91

10 mars 2015 : Approbation du SCoT

Carcassonne Agglo

Agglomération de Carcassonne

Président : Régis BANQUET
 Directrice Aménagement : Pascale CECCONELLO
 pascale.cecconello@carcassonne-agglo.fr
 04.68.10.56.00

16 novembre 2012 : Approbation du SCoT
 15 avril 2015 : Prescription 1^{ère} révision

Vaurais

Communauté de communes TARN-AGOUT

Président : Jean-Pierre BONHOMME
 Directrice du pôle aménagement du territoire :
 Virginie PADILLA-DEFFAUX
 virginie.deffaux@cc-tarnagout.fr
 05.63.41.89.12

12 décembre 2016 : Approbation du SCoT

Agglomération de Montauban

Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Montauban

Président : Pierre-Antoine LEVI
 Responsable du SCoT : Bérangère TIROUVANZIAM-BISBAU
 btirouvanziam.bisbau@ville-montauban.fr
 05.63.22.12.00

14 mai 2013 : Approbation du SCoT
 28 juillet 2014 : Prescription 1^{ère} révision

Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Président : Paul SALVADOR
 Chargée de projet SCoT : Justine BUREAU
 justine.bureau@ted.fr
 05.63.83.61.61

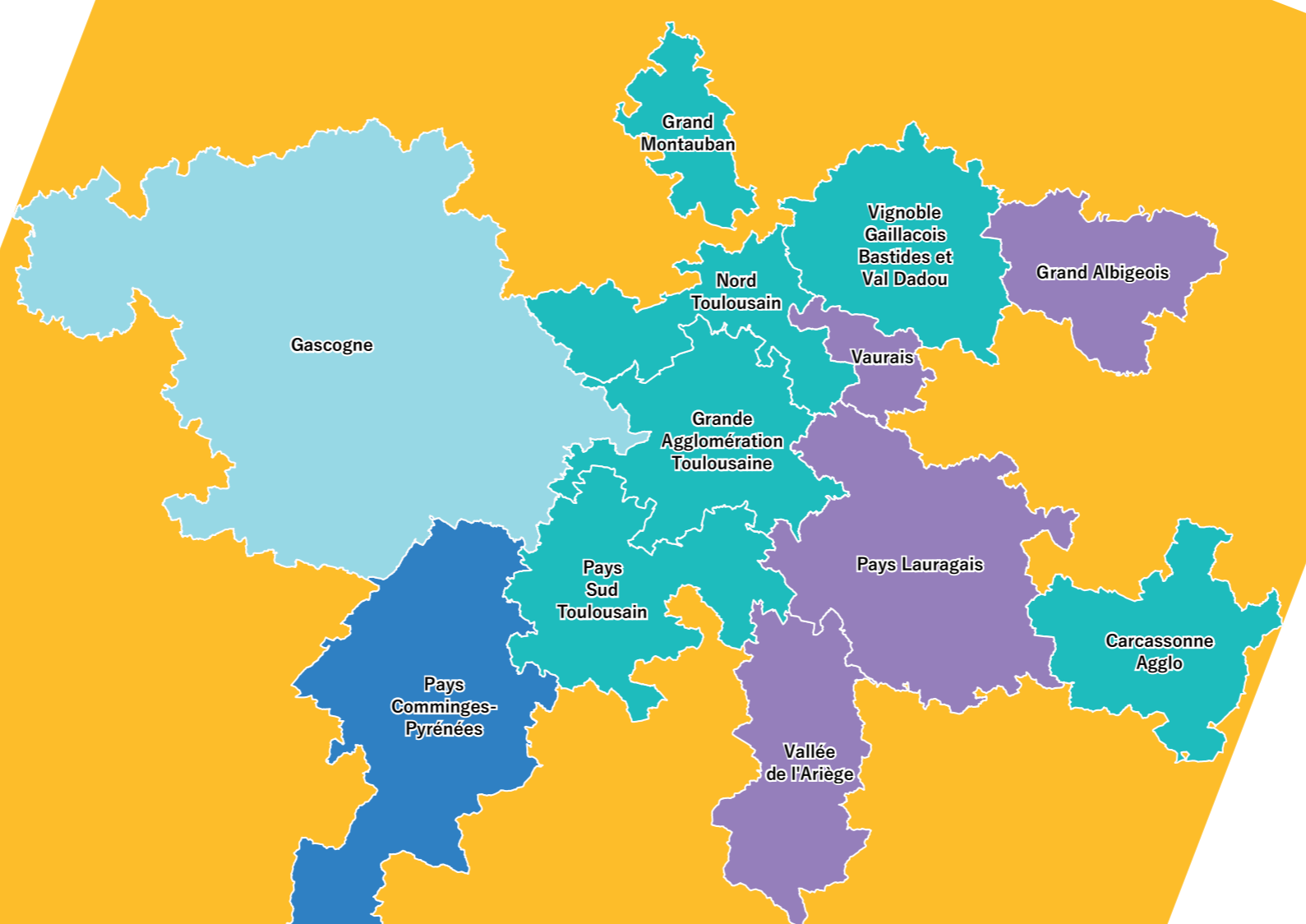
11 mai 2009 : Approbation du SCoT
 13 février 2013 : Approbation 1^{ère} modification
 10 octobre 2013 : Prescription 1^{ère} révision

Grand Albigeois

Syndicat Mixte du SCoT du Grand Albigeois

Présidente : Anne-Marie ROSE
 Chargé de mission SCoT : Denis RAYSSEGUIER
 scot@grand-albigeois.fr
 05.63.76.06.06

12 juillet 2011 : Approbation du SCoT
 21 décembre 2017 : Approbation 1^{ère} révision



0 20 km Périmètres au 01/01/2018 **aua/r**

Etat d'avancement des SCoT

- Approuvé
- Approuvé, en révision
- En élaboration, arrêté
- En élaboration